

CONSEIL D'ADMINISTRATION ADAPEMONT

06/09/2016

Arinthod

*Présents : Bonneville François, Branchy
Isabelle, Bride Jean-Louis, Brun Evelyne, Bu-
nod Rémy, Cantaloube Daniel, Cezeriat Jo-
celyne, Charbonnier Marie-Christine, Des-
biez Isabelle, Gilbert Pierre, Gros Robert,
Husson Gérald, Renaud Denis, Rochet
Claude, Roz Claude, Velon Nicole, Vuillemin
Pierre-Étienne*

*Excusés : Dalloz Marie-Christine, Pelis-
sard Hélène, Vivier Jean-François*

Conseil d'Administration

Arinthod

Ordre du jour

- Le projet associatif
 - Présentation globale
 - Synthèse
 - Document projet associatif et orientation
 - Le rétroplanning
 - Les types de gouvernances
- Les locaux de Saint Julien et plus globalement l'Adapemont
- Élection du bureau et des responsables d'activités
- Bilan rapide des activités : 5 minutes
- Questions diverses

Le projet associatif

Bilan

Daniel présente la synthèse du travail mené depuis le début d'année

Pour répondre aux changements internes (l'évolution de ses activités) et externes (les réformes territoriales) de l'association, l'Adapemont souhaite formaliser son projet associatif.

L'Adapemont apparaît comme une structure importante, riche de son histoire et ancrée sur un territoire. Sa présence constante et ses actions depuis 35 ans ont façonné la Petite Montagne dont elle a participé à créer l'identité. Par sa capacité à mobiliser, elle a contribué à permettre à ce territoire rural, autrefois déshérité et abandonné, de connaître un certain renouveau au bénéfice de ses habitants.

La force de l'Adapemont repose également sur une équipe. Bénévoles et salariés, par leur engagement et leur complémentarité, permettent d'offrir des activités diverses.

Les activités « historiques » concernent l'animation et le développement : Le festival de Bouche à Oreille, le trimestriel L'Écho de la Petite Montagne, la maison d'édition de la Petite Montagne, la randonnée... Aujourd'hui, l'activité principale de l'Adapemont est celle de l'insertion. Sa capacité à innover constamment est un autre atout majeur. L'Adapemont a depuis toujours été un laboratoire et un lanceur d'idées.

La mise en place du « troupeau conservatoire » comme support à l'insertion en est la dernière illustration. Néanmoins, l'Adapemont se heurte à des difficultés. Elle souffre d'un manque de visibilité et de lisibilité, à l'interne comme à l'externe. Les conditions de travail des salariés permanents sont à améliorer, de même que les conditions d'intervention des bénévoles.

Enfin, le recrutement de bénévoles en nombre suffisant et le renouvellement du public semblent poser problème.

Cependant ces deux domaines d'intervention soulèvent de nombreux questionnements. Il faut les clarifier et/ou les redéfinir.

L'Adapemont est désormais essentiellement une association d'accompagnement vers l'emploi : elle rassemble une quarantaine de salariés accompagnés, occupe 9 ETP sur 10 et représente 90% du budget total.

Deux profils d'activités émergent : - L'insertion est bien identifiée (à l'interne et à l'externe). Elle a un plan d'action pluriannuel. Elle connaît ses forces et ses faiblesses, les opportunités et les menaces de l'environnement. L'activité est soutenue essentiellement par des salariés, avec l'appui d'un administrateur. Son partenariat est clair et exigeant, avec des partenaires institutionnels. -

Les autres activités sont soutenues essentiellement par des bénévoles, ainsi que 1 ETP, extrêmement sollicités. Elles apparaissent d'une manière plus floue en dehors de la Petite Montagne. Leur financement est plus aléatoire. Ces activités mériteraient d'être clarifiées, par une réflexion sur les conditions de leur pérennité. Une structure qui est coupée en deux dans son fonctionnement.

La définition de l'objet social et les valeurs de l'Adapemont : Compte-rendu de la réunion du 17 mai

Ce qui définit l'Adapemont : Son histoire et sa longévité/pérennité. Son territoire : Petite Montagne et au-delà. Son indépendance dans sa philosophie et dans ses choix (pouvoir dire « non ») .

L'objet social n'a pas été totalement arrêté. Cependant, des idées ont émergé autour de : - L'engagement citoyen - L'animation, la valorisation, l'accompagnement et l'innovation avec un principe d'éducation populaire.

Projet de document sur l'objet associatif

Le directeur présente un document de base qui est un document de travail pour une réflexion sur l'objet social de la structure.

Objets et objectifs de l'association

L'Adapemont a été créée en 1979 pour mener et impulser des actions de développement local en Petite Montagne, autour du slogan « vivre et travailler au pays ».

L'Adapemont a mené ces actions pendant les années 1980 et 90 dans le contexte institutionnel de l'aménagement du territoire, avant que ce domaine d'action soit repris au niveau intercommunal par les communautés de communes.

La création des communautés de communes et les réorientations de la politique d'aménagement du territoire ont conduit l'Adapemont à réorienter ses activités, mais elle demeure une association riche de son passé et ancrée sur un territoire, qui continue à agir dans la continuité de son action et de ses engagements passés avec les objectifs :

- d'être utile au territoire et de contribuer à son ouverture et son développement,
- de contribuer à créer de la valeur et de l'emploi sur le territoire,
- d'être un laboratoire d'idées,
- de travailler en partenariat avec les collectivités publiques.

Une association citoyenne

L'Adapemont s'efforce de renforcer le rôle des personnes comme acteurs de la vie citoyenne en valorisant l'apport et le potentiel de chacun, en créant un espace collectif de réflexion et d'actions.

La citoyenneté est, au même titre que la solidarité, la tolérance, l'autonomie responsable, une valeur centrale de son projet associatif. Chaque citoyen doit pouvoir jouer un rôle actif dans la société. L'Adapemont s'efforce de permettre à tous et toutes de « vivre ensemble, égaux et différents ».

Une association d'éducation populaire

L'Adapemont s'efforce d'agir avec une volonté d'éducation populaire en reconnaissant à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer librement, à tous les âges de la vie et dans tous les milieux. Elle ne se limite pas à la diffusion de modèles

culturels, elle reconnaît aussi la culture dite populaire, s'intéresse à l'art, aux sciences, aux techniques et toutes autres activités dans un esprit de partage, d'engagement et de proximité. À travers cette volonté d'éducation l'Adapemont s'efforce de développer les capacités de chacun à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à écouter, à développer, à innover, à être utile aux autres.

Quelle déclinaison concrète ?

L'action de l'Adapemont est guidée par certaines valeurs directrices qui lui semblent fondamentales. L'exigence d'égalité et de citoyenneté doit guider son action dans la convivialité, mais également la nécessité d'une bienveillance et d'une attention constante à l'autre dans sa singularité. Elle doit aussi prendre en compte les personnes dans ce qu'elles ont d'unique, mais également aller plus loin, en les accompagnant sur le chemin de l'insertion, de l'autonomie pour que l'égalité des droits revête un sens réel dans l'accès aux libertés : qu'il s'agisse du travail, de la formation, de la vie familiale, etc. L'Adapemont souhaite promouvoir pour chacun et chacune la capacité à l'auto-détermination dans ses choix de vie. Cette liberté d'action et de citoyenneté s'articule autour d'un développement de territoire.

Comment la déployer ?

Cette démarche implique la promotion de la solidarité et de l'entraide, à la fois au sein de l'association, mais également à tous les échelons de la vie sociale. C'est avec ces responsabilités en tête, et avec un souci permanent de faire coïncider ces valeurs éthiques avec ses pratiques quotidiennes que l'Adapemont doit mener ses actions.

- **L'accompagnement**, à travers sa mission sociale d'insertion socio-professionnelle sur le sud du département du Jura.
- **L'animation**, à travers l'action culturelle (festival, expositions, publications, etc.).
- **La valorisation** du territoire (patrimoine bâti et immatériel, communication, tourisme, contribution aux actions réalisées en ce sens etc.).
- **L'innovation**, à travers sa capacité à être un laboratoire d'idées, notamment avec la création d'activités nouvelles.

L'ensemble des activités de l'Adapemont doit être conduite de manière transversale et non pas de manière isolée, activité par activité.

Elles sont menées avec la volonté d'associer salariés et bénévoles de l'association dans une démarche commune.

Le rétroplanning

Méthodologie et rétroplanning

Rédaction d'un document d'orientation pour le projet associatif, comprenant des scénarios de gouvernance et des propositions de modification des statuts, discuté par le CA en septembre 2016. Adoption des modalités de préparation et de discussion des documents d'orientation (projet associatif, document d'orientation pour les activités, statuts et règlement intérieur) par le CA.

Discussions, modifications et enrichissement des orientations avec les membres et les partenaires de l'Adapemont, rédaction d'un plan d'objectif général et par secteur d'activité de septembre à décembre 2016.

- Une réunion en comité restreint pour une nouvelle rédaction des statuts et l'élaboration d'un règlement intérieur. Elle pourrait avoir lieu fin octobre car il y aura du travail pour la préparer.
- Une réunion en novembre avec le CA où ses membres pourront réagir au document projet associatif après avoir pris le temps de la réflexion et où nous discuterons de façon approfondie de la proposition de nouvelle rédaction des statuts et du règlement intérieur.

On aurait pour objectif de s'entendre sur un premier document de base, amendable.

- 3 réunions en novembre pour discuter de façon large, très ouverte (ces réunions seraient présentées dans L'Écho) des orientations possibles pour les activités de l'Adapemont. Il est proposé :
- Une réunion éditions, communication (Écho, livres, site internet...) : petit bilan sommaire sur ces activités, quelle place dans le projet associatif, quels liens avec les autres activités de l'Adapemont, quelles orientations pour L'Écho, les éditions, le site internet, sur quels territoires et pour quels territoires communiquons-nous, quelles relations avec les com com, etc. Le gars de Participe présent I pourrait être à la tribune.
- Une réunion insertion, accompagnement vers l'emploi : petit bilan sommaire, quelle place dans le projet associatif, quelles orientations, quels liens avec les autres activités, place des bénévoles dans leur organisation, etc. Quelqu'un de la fédé pourrait participer, l'idée générale serait d'ouvrir des champs de réflexion et de penser la place de l'insertion dans le projet de l'Adapemont.
- Une réunion sur les manifestations culturelles (festival, expos artistiques, autres manifestations) : petit bilan sommaire, place dans le projet associatif, quels liens avec les autres activités,, quelles orientations pour le festival et autres manifestations, etc.

Quel intervenant extérieur ayant un regard intéressant sur la programmation culturelle ? Bernard Roux ?

(D'autres réunions peuvent être envisagées (valorisation du patrimoine, randonnée) mais elles ne me paraissent pas nécessaires pour l'instant.)

- Une réunion du CA concernant les projets pour les activités et les orientations concernant le personnel (recrutement d'un coordinateur animation ?) est également à prévoir. Elle aurait lieu en fin de processus, en janvier ou février, avant l'adoption du budget 2017.
- Également à prévoir : la concertation avec les com com. Si on le fait d'ici la fin de l'année, c'est 6 com com, mais à partir de janvier il n'y en aura plus que 5.

Présentation au CA d'un premier document de synthèse comprenant le projet associatif, la modification des statuts et du règlement intérieur et les orientations pour les activités en janvier 2017.

Discussion et modifications de ces documents, puis validation par le CA en février ou mars 2017.

AG extraordinaire pour l'approbation du projet associatif, du document d'orientation pour les activités, des nouveaux statuts et du règlement intérieur en mars ou avril 2017

La Gouvernance

CF projet de gouvernance en annexe

Les réflexions et discussions

Pierre Gilbert intervient pour poser la question de la communication de la structure. « ne serait-il pas bon de changer le nom de la structure ? »

Evelyne Brun propose d'envoyer une documentation à l'ensemble des habitants par voie postale.

Robert Gros intervient pour dire qu'il faudra réfléchir aux activités historiques de l'Adapemont par rapport aux missions des communautés de communes.

Marie-Christine Charbonnier intervient sur la place de l'Adapemont par rapport au rôle des communautés de communes.

Claude Roz retrace l'histoire de l'Adapemont.

François Bonneville intervient sur la notion d'adhérents. Qui sont les adhérents de l'Adapemont ?

Le directeur intervient sur la notion « animation » et la capacité d'animer les projets et le territoire. Il souligne le bon fonctionnement de la stratégie adoptée sur le festival cette année et la réussite de la mise en place du laboratoire d'idées sur Orgelet.

Les locaux de Saint Julien et plus globalement l'Adapemont

La municipalité de Saint-Julien est venue nous rencontrer pour nous proposer de déménager sur l'ancienne gendarmerie. Nous nous sommes rendus sur place pour visiter celle-ci. Nous avons métré nos locaux, 16 Place de la Mairie, et ceux de l'ancienne gendarmerie. Il s'avère que les locaux de l'ancienne gendarmerie proposent moins de surface que ceux du centre.

La possibilité d'y mettre l'équipe verte de Petites Montagnes n'est pas possible dans la configuration des locaux de l'ancienne gendarmerie.

Claude Roz explique sa position et le désir de ne pas se prononcer.

Après discussion et échange nous actons la demande de la municipalité de Saint Julien.

Le conseil d'administration n'est pas favorable à un déménagement dans l'ancienne gendarmerie mais propose une discussion avec la municipalité. Le conseil d'administration est conscient du projet au centre bourg de la municipalité. Une réunion de discussions avec la celle-ci sera demandée pour fin septembre au retour du président.

Le directeur intervient pour demander que plusieurs personnes participent à cette réunion si possible.

Élection du bureau

- Président : Daniel Cantaloube
- Vice Président :
Claude Roz
Gérald Husson
Dominique Bazzucchi

Jean Louis Bride

- Secrétaire : Isabelle Desbiez
- Secrétaire adjoint : Jean François Vivier
- Trésorier : Denis Renaud

Élection des responsables de commission

- Commission randonnée : Robert Gros
- Commission festival : Isabelle Desbiez
- Commission patrimoine : Jocelyne Cézeriat, Daniel Cantaloube
- Commission édition : Daniel Cantaloube
- Commission insertion : Gérald Husson
- Commission troupeau : poste vacant

Bilan rapide des activités

Des difficultés de gestion des équipes sont apparus au cours des dernier mois. Des tensions se font de plus en plus fréquentes. Le directeur souligne que ces comportements sont nouveaux au sein de la structure. L'effet d'une augmentation rapide du nombre de salariés peut en être une des raisons.

Le festival a fait une très bonne saison. L'équipe s'étoffe de jour en jour et une nouvelle formule voit doucement le jour. Nous sommes sur la bonne voie avec un excédent cette année.

La Fabrik avance. Une présence lors du forum des associations à Orgelet fut très bénéfique. Les inscriptions progressent. Nous contractualiserons avec Victor Desbiez pour un service civique de 6 mois pour l'animation de La Fabrik.

Questions diverses

Isabelle Branchy demande si une participation au Comice de Petite Montagne du 24 septembre 2016 est envisageable.

Les salariés étudient la possibilité ...

Le directeur rappelle que la structure a besoin des bénévoles pour mener à bien l'ensemble des activités de l'Adapemont et que les salariés ne peuvent pas tout faire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.